

Au nom des habitants de Lillooet, je voudrais remercier chaleureusement les députés de tous les partis pour leur appui.

* * *

LES FORÊTS

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je voudrais attirer encore une fois l'attention de tous les députés sur le rapport du sous-comité des forêts intitulé: «Les forêts du Canada: le rôle du fédéral», qui a été déposé il y a deux semaines à la Chambre.

L'expression «développement durable» a été utilisée pour la première fois dans une loi fédérale au Canada dans le projet de loi C-29 visant à instituer le nouveau ministère des Forêts qui a pris force de loi en février 1990.

Le rapport du sous-comité des forêts propose un processus pratique grâce auquel le gouvernement fédéral peut contribuer à mettre le développement durable en pratique dans le secteur forestier canadien pour faire une réalité de ce concept dans le sol, dans la forêt. Comme le dit le rapport, cela devrait devenir la mission du nouveau ministère des forêts. Il ne faut pas tenir les forêts canadiennes pour acquises. Elles constituent l'un des piliers de la prospérité de notre pays et l'essence même de notre environnement.

Si le développement durable doit se pratiquer un jour avec succès au Canada, cela doit commencer dans nos forêts.

Je presse tous les députés de lire le rapport sur les forêts et de contribuer à en promouvoir les propositions et les objectifs.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS MARITIMES

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, la politique de recouvrement des dépenses de la Garde côtière auprès des transporteurs maritimes, c'est principalement les transporteurs du Saint-Laurent qui auront à en payer la facture. Encore une fois, je dis que le gouvernement fédéral est en train de refiler au Québec une facture qui va entraîner, à moyen et à long termes, la faillite de notre industrie maritime au Québec. Ce projet de recouvrement des coûts de la Garde côtière est inéquitable pour le Québec. Si le ministre croit que nous allons laisser passer cela aussi facilement, je tiens à l'aviser que nous allons le surveiller de très près.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LA COUPE GREY

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, de nouveaux records ont été enregistrés hier, lors du 78^e championnat de la coupe Grey de la Ligue canadienne de football. Les Blue Bombers de Winnipeg ont en effet remporté une victoire de 50 à 11, raflant le titre de champions pour une deuxième fois en trois ans. Ils ont fait des merveilles au troisième quart en interceptant le ballon et en le rapportant sur 56 verges, le deuxième plus long retour après interception de l'histoire de la coupe Grey, puis en marquant 28 points, ce qui constitue un record pour un match de la coupe Grey.

Je félicite les Bombers de leur excellente performance. J'adresse aussi des félicitations toutes particulières à Warren Hudson, joueur canadien exceptionnel, à Tom Burgess, excellent joueur offensif, et à Greg Battle, qui a remporté les doubles honneurs de meilleur joueur défensif du match et de la Ligue pour la saison 1990.

Les Manitobains ont certainement des raisons bien spéciales de célébrer la victoire d'hier. Le Parlement et tous les Canadiens rendent hommage aux Blue Bombers de Winnipeg qui ont fait preuve d'un extraordinaire esprit d'équipe et remporté la coupe Grey avec tous les honneurs.

Continuons d'appuyer la LCF qui nous permet d'assister à un spectacle sportif tout à fait canadien et qui demeure une source de fierté pour notre pays.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, la ministre de la Justice s'est heurtée à l'opposition des députés d'arrière-ban de son propre parti lorsqu'elle a présenté un projet de loi important, celui sur le contrôle des armes à feu.

La semaine dernière, elle a dû se livrer au spectacle humiliant des manoeuvres visant à faire obstacle à son projet de loi. La seule façon dont elle s'est illustrée jusqu'à maintenant dans l'exercice de ses fonctions ministérielles, autrement qu'en disant à mon collègue, notre leader parlementaire, qu'il était mignon, c'est en recriminant l'avortement, auquel elle dit s'opposer.

Il s'est écoulé presque un an depuis le massacre de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal et six mois depuis que la ministre de la Justice a promis aux étudiants de prendre des mesures pour assurer le contrôle des armes à feu, promesse qu'elle refuse maintenant de tenir. Et dire qu'il y a à peine un mois, certains journalistes voyaient en elle un successeur éventuel de M. Mulroney. Ils devraient réfléchir à nouveau à l'incom-